

Gardanne, le 2/09/2024

Objet : Invitation à la Rencontre bois énergie des Bouches-du-Rhône

Réf.: PB/CD/24/10

Madame, Monsieur,

La Loi d'accélération des énergies renouvelables, promulguée le 10 mars 2023, vise à favoriser le déploiement de ces énergies, tout en garantissant la préservation des milieux naturels. Les financements disponibles pour accompagner les nouveaux projets de réseaux de chaleur biomasse sont nombreux et tendent aussi au renouvellement des anciennes chaudières.

Que vous ayez ou non une chaufferie bois ; que vous souhaitiez investir ou simplement vous informer sur cette énergie renouvelable ; je vous invite à venir échanger avec mon équipe sur le **chauffage collectif au bois** à la :

Rencontre bois énergie

Le jeudi 17 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 à Maussane-les-Alpilles

Salle du conseil municipal Impasse de l'Olivier 13520 Maussane-les-Alpilles

Organisée dans le cadre de BoiSynergie avec nos partenaires ADEME, Région, DRAAF.

Vous trouverez ci-joint le programme de l'après-midi, qui s'ouvrira par la visite du réseau de chaleur technique de Maussane-les-Alpilles.

Afin de préparer au mieux cet évènement, je vous remercie de me confirmer votre participation à l'aide du bulletin réponse associé avant le **7 octobre**, et de me préciser les sujets que vous aimeriez aborder lors des « questions-réponses bois énergie ».

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président, Christian DELAVET